n°383 Octobre 2014 2€50

Rouge & Vert

LE JOURNAL DES ALTERNATIFS

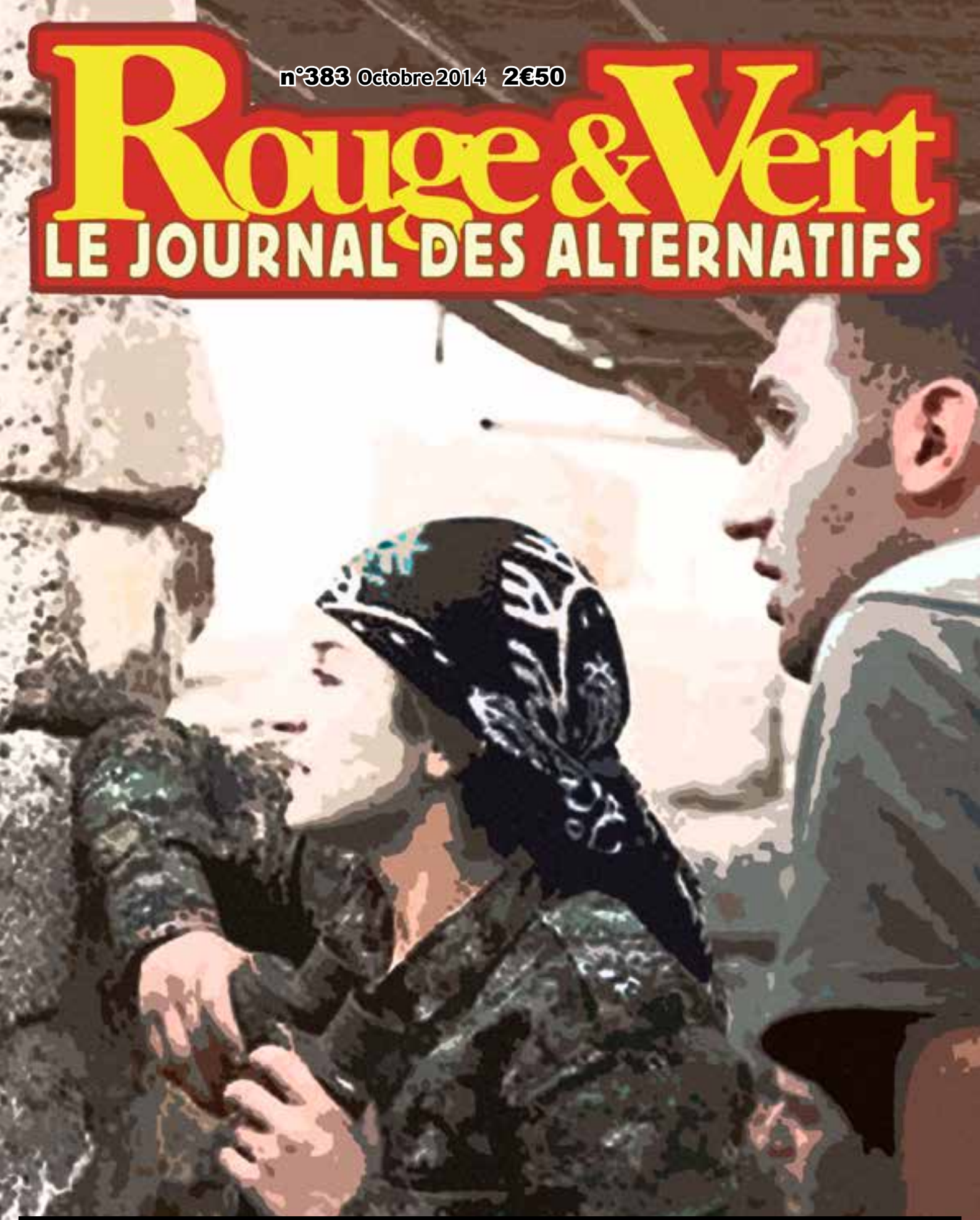

Mayssa Abdo, la chèfe des Unités de protection du peuple (YPG) qui font face, à Kobané, à Daech. Sous-équipés, moins nombreux que les Islamistes, l'YPG résiste pourtant depuis le 16 septembre à l'offensive de l'EI au Sud, à l'Est et à l'Ouest de la ville. Au Nord, c'est l'armée turque qui empêche l'acheminement de renforts ou d'aide humanitaire venant de la gauche turque et des mouvements kurdes. La stratégie défendue par Ankara de «Zone tampon» (c'est à dire de ne pas se confronter à l'EI, mais bien au contraire de prendre le contrôle de la zone kurde syrienne puis irakienne) est soutenue par le gouvernement français.
L'YPG est la branche armée du Parti de l'Union démocratique (PYD). Depuis plusieurs mois, ce dernier développait dans la zone kurde du nord de la Syrie une expérience de socialisme autogestionnaire municipaliste et laïque .

POUR QUE VIVE LA PRESSE AUTOGESTIONNAIRE
POUR NOUS DONNER LES MOYENS DE LA DEVELOPPE

LE DEVELOPPEMENT DE LA PRESSE AUTOGESTIONNAIRET REPOSE SUR L'ENGAGEMENT DES ADHERENT/E/S ET DES SYMPATHISANT/E/S DES ALTERNATIFS COMME SUR L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ABONNEMENTS.DE NOMBREUX ABONNEMENTS À *ROUGE AVERT* SONT UN ENCOURAGEMENT À RENFORCER NOTRE ACTIVITE, ET NOUS EN DONNENT LES MOYENS. NOUS COMPTONS SUR TOUS

Rouge & Vert
Je m'abonne!

Nom : Prénom :
Adresse :
Je m'abonne à «Rouge et Vert» et à la «Lettre des élu-e-s»
Je rejoins les Alternatifs en 2013
Ci-joint chèque de 50 euros à à l'ordre de Rouge et Vert

Merci de faire parvenir ce bulletin et le chèque à : Les ALTERNATIFS 40, rue de Malte 75011 Paris

40, rue de Malte 75011 Paris Courriel : contact@alternatifs.org
tel. 01 43 57 44 80 fax. 01 43 57 64 50

Commission paritaire n°1018 P 11445 ISSN 1146-3961
Directeur de publication : J.J. Boislaroussie,
Coordination et maquette : M. Colloghan
Ont collaboré à ce num
Ont participé à ce numéro :
Jean-Jacques BOISLAROUSSIE, Michel BUISSON, Patricia CAVALLERA, Daniella CHAILLET, Florence CIARAVOLA, Veronika DAAE, Gilbert DALGALIAN, Bruno DELLA SUDDA, Julien DOUILLARD, Vladimir FISERA, Michaël FISHELSON, Jacques FONTAINE, Gérard FRETELLIÈRE, Jean-François LE DIZÈS Pierre GAYRAL, Arthur LEDUC, Christophe LEMASSON, Nathalie MARCU, Richard NEUVILLE, Pierre NOËL, Mohammed RAFED, Alain VÉRONÈSE et Philippe Zarifian
Corrections : Daniel ROMET
Edité par la SARL SECA (Société d'Edition et de Communication des Alternatifs)
SARL au capital de 4000€ RCS Paris B448 326 825 durée : jusqu'au 28 avril 2063. Gérant : R.Mérieux
Imprimé par Expressions II :
01 43 58 26 26
WWW.ALTERNATIFS.ORG

ÉDITO

Reprenons l'initiative

Sitôt passée, sitôt oubliée, quelques maigres rassemblements et manifestations, des débrayages marginaux, la journée de mobilisation interprofessionnelle appelée par la CGT le jeudi 16 octobre aura eu toutes les caractéristiques du non évènement social. Pas de nature à ébranler un Premier ministre droit dans ses certitudes libérales et bien décidé à *« finir le travail »* de *« détricotage »* des acquis sociaux entamé sous l'ère Sarkozy-Fillon.

A la botte du MEDEF et de la Finance internationale, aux ordres des directives de l'Union Européenne et des désidératas du FMI, le tandem Valls – Hollande peut se targuer de mener la politique économique et sociale la pire de ces trente dernière années pour les classes populaires. Et de nourrir ainsi la profonde désespérance qui fait le lit du Front National.

Le budget 2015 est le concentré des choix gouvernementaux : avec le pacte de responsabilité et après le CICE, c'est guichet ouvert pour les patrons* et ceinture pour les services publics, les collectivités locales et pour les dépenses de protection sociale et de solidarité. *« Un effort sans précédent » comme aime à le rappeler le Ministre Sapin.*

La vraie bataille autour, contre, ce budget ne se passera pas à l'Assemblée Nationale où les différentes écuries de la droite s'évertueront à démonter qu'ils peuvent encore faire plus en matière de reculs sociaux tandis que les députés « frondeurs » du PS expliqueront in fine qu'ils ne peuvent censurer la majorité gouvernementale. Le vote final sera peut-être ricrac, mais Valls et Hollande savent déjà que, pour eux, les risques politiques sont plus que minimes …. Sauf si le Peuple s'en mêle.

C'est là toute la responsabilité de celles et ceux, au rang desquels nous sommes, qui travaillent à faire converger les résistances et à construire une alternative à gauche.

Réunir dans des assises pour une alternative à gauche, comme le propose le mouvement Ensemble!, toutes celles et ceux, Front de Gauche, EELV, NPA, gauche du PS, organisations et militants du mouvement social et tous les citoyen-nes qui le souhaitent, sera d'autant plus efficace si nous travaillions, ensemble et en amont, à mobiliser contre l'austérité, c'est à dire contre Valls et son budget.

Les forces, associations, syndicats et partis, qui s'étaient retrouvées pour la manifestation nationale le 12 avril dernier, se sont constituées en un « collectif pour une Alternative A l'Austérité » (collectif AAA) et appellent à une mobilisation nationale contre le budget 2015 et la politique gouvernementale

L'idée d'une manifestation nationale est aussi débattue dans le mouvement syndical.

Tout cela va dans le bon sens pour réussir une journée de manifestations et commencer à construire dans la durée la nécessaire alternative à l'austérité. A deux conditions : que l'appel à cette journée soit réellement unitaire et que le lien avec les mobilisations locales en cours soit effectif. Y parvenir est un des enjeux politiques majeurs des prochaines semaines. ■

Julien DOUILLARD

Largesses ministérielles

Les petites retraites vont être augmentées paraît-il… Monsieur le Premier Ministre, vos largesses ne provoquent guère d'allégresse… Bon, avec quarante euros en plus, pour une retraite inférieure à 1 200 mensuels, la fortune reste lointaine. Nonobstant, en ces temps difficiles, pas grand-chose quand on n'a presque rien, c'est toujours ça. Nous ferons au mieux avec fort peu. Ce sera, dit-on, sur les ondes nationales, en 2015 ? La puissance de calcul des ordinateurs du ministère ne peut aller plus prestement. Toujours vigilant, je m'informe plus amplement et après vérification à diverses sources, j'apprends qu'il s'agit d'une prime exceptionnelle et annuelle… Mensuellement rapportée, la somme est – approximativement – de 3, 53 euros mensuels (trois euros et cinquante trois centimes), ou encore 11 centimes par jour, environ… Ah bon… Qu'est-ce cet indécent excès qui va creuser dangereusement le déficit de la sécu, branche vieillesse ? Au bas mot, vos largesses, Monsieur le Premier ministre, concernent 8 millions de retraités. Ca fait du monde, on imagine la croissance du chiffre d'affaires des supermarchés de proximité. Le socialisme de l'offre, n'exclue donc totalement de soutenir la demande, façon relance keynésienne – fort mesurée… Qu'il soit dit que je ne suis pas un fervent de la Croissance, un adorateur du pouvoir d'achat ! Le gâteau est déjà fort gros et notablement nocif, c'est le partage qu'il faut reconsidérer. Mais qui tient le couteau ? En attendant une nouvelle distribution – qui ne tombera pas du ciel … - aujourd'hui, je sais que lamentablement perdurent des seuils de revenus en

dessous desquels la vie simplement décente, au jour le jour, devient problématique. Prenez bonne note, Monsieur: aux franges de la misère, vos exceptionnels 3, 53 euros ne résolvent rien, sont ressentis plus offensants que bienveillants. Monsieur le Premier Ministre, vos largesses ne provoquent guère l'allégresse des bénéficiaires. Experts et sycophantes Indignation surfaite, raisonnement primaire, me direz-vous ? Mouais… La dette (2 000 milliards ?!), le déficit, l'inénarrable et persistant « trou de la Sécu », les exigences de la compétitivité,… Nous connaissons l'antienne doctement déclamée par vos cohortes d'experts, vos régiments d'économistes et méprisables meutes de sycophantes toujours prompts à dénoncer les profiteurs abusant des allocs, sans compter les intermittents qui font leur spectacle ! Prenons le temps de regarder de plus près et – allez savoir ? – peut-être découvrirons nous, que ce sont ceux là-mêmes qui creusent les trous, s'enrichissent des déficits, qui (ah ! les artistes à plein temps !) font semblant de s'effrayer de la profondeur des trous ! Les déficits des uns font les excédents des autres. Où sont disparus les excédents ? Ceci dit, je ne saurais, Monsieur, vous retenir plus longtemps au seuil de vos importantes activités. Pour être retraité, on n'en conserve pas moins sa dignité: en pièce jointe, vous trouverez, Monsieur le Premier Ministre, un chèque de 40 euros à encaisser en 2015, au moment du versement de la charitable « prime » dont je ne veux être redevable. La charité ne me sied guère, la justice, l'égalité restent à conquérir. Veuillez considérer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mon désaccord motivé. ■

Alain VÉRONÈSE.

Propositions du Collectif AAA

Une journée de mobilisation le samedi 15 novembre

Les raisons pour lesquelles nous avions manifesté ensemble le 12 avril sont plus que jamais à l'ordre du jour.
Sous prétexte de la crise, l'accentuation, l'accélération des politiques gouvernementales et patronales entrainent chaque jour plus de misère, de chômage, de désespoir social. Une insécurité sociale généralisée se met en place ainsi qu'une crise morale et démocratique qui alimente la montée en puissance des forces réactionnaires, de la droite extrême, et du Front National.
Sous l'aiguillon du Medef et en plein accord avec la Commission Européenne, le Gouvernement traduit les objectifs du pacte dit de « responsabilité » dans les orientations et les contenus des Projets de loi de financement de la Sécurité sociale.
Le Collectif 3 A, regroupe de nombreuses associations, des syndicats, les forces politiques du Front de Gauche, avec le NPA et Alternative libertaire (voir sur le site les Actes du 21 juin). Sans exclusive, dans le respect de l'indépendance des organisations syndicales, des associations et des partis politiques, qui partagent ces objectifs, propose une journée de mobilisation nationale le samedi 15 novembre avec le même jour une grande manifestation à Paris et dans les grandes villes et régions.
Nous voulons construire cette mobilisation pour exprimer haut et fort notre refus de la politique gouvernementale, des attaques du Medef et de ce budget d'austérité pour 2015 et de manière plus large notre combat contre l'austérité et notre volonté de construire et d'imposer la prise en compte d'autres choix. ■

DROITE ET DROITE PLUS...

Si les présidentiables de l'UMP se haïssent cordialement, ils partagent largement les fondamentaux d'un projet ultra libéral pour 2017. Recul de l'âge de la retraite, mise à bas de ce qui reste des 35 heures, restriction des droits de chômeurs, attaque de grande envergure contre les services publics, en termes de périmètre comme de statut des personnels, marchandisation accrue de la Santé... Tout ce qui peut contribuer à des solidarités collectives, aux diverses formes de salaire socialisé, est mis en cause par ce projet.

Dès à présent, les butoirs qui avaient partiellement épargné à la société française la brutalité des politiques de régression sociale en oeuvre dans plusieurs pays du sud de l'Europe sont sapés par une bataille idéologique constante et des projets destructeurs. Les discours de Valls, Macron, Rebsamen, Le Guen et consorts, pour qui tout acquis social devient un tabou à transgresser, légitime le discours ultra libéral et le « tous contre tous ».

Le pouvoir sera mal venu, demain, de crier au loup: sa politique contribue a la désagrégation progressive des solidarités, divise, démoralise.

Que Hollande et Valls choisissent de se sacrifier, et leur parti avec eux, sur l'autel du Capital et de l'Europe libérale, n'est pas notre affaire. Mais on est en droit d'attendre que la résistance au sein du PS dépasse les déclarations d'intention, ne serait-ce qu'au nom d'un instinct de survie des secteurs encore sociaux-démocrates de ce parti.

Oui, la politique du pouvoir déblaie le terrain pour des régressions plus brutales encore, et favorise la démagogie du Front National. Notre responsabilité est de contribuer, dans les mobilisations et pour des perspectives alternatives, à conjurer la tripolarisation sociale et politique mortifère entre libéraux, ultra-libéraux et FN.■

Jean-Jacques BOISLAROUSSIE

POSITIVISME ?

Pour une écologie positive

Lorsqu'on traite de la question écologique, on met en avant, en général, des visions catastrophistes, qui, partant de l'évolution actuelle de la composition de l'air et de l'eau au niveau mondial, aboutissent à une conclusion simple: à terme, c'est le devenir des êtres vivants, dont l'être humain, qui sera atteint. A terme, mais certaines régions du globe sont déjà affectées par cette évolution. Nous pouvons la voir sous nos yeux, en particulier dans les régions tropicales et/ou désertiques. Que cette conclusion simple ne puisse plus être remise en cause est déjà une victoire: nous connaissons l'enjeu. C'est de la survie des êtres vivants dont nous parlons. Nous avançons effectivement vers une conclusion catastrophique. Et nous savons que cela se joue à l'échelle mondiale. L'échec des grandes conférences qui auraient dû prendre des mesures fortes pour stopper, ou du moins ralentir ce phénomène, est lourd d'enseignements. Nous savons que la combinaison entre :

- les intérêts du système capitaliste (et non pas simplement "libéral"),
- la composition de classe des élites gouvernementales,
- et les égoïsmes nationaux,

bloque à chaque fois toute issue positive de ces conférences. On peut aisément le dire pour le dénoncer.

Mais connaissance ne fait pas conscience. On a beau savoir que la survie de l'humanité est en jeu, cela ne suffit pas à faire aboutir ces conférences et la dénonciation, bien que nécessaire, reste de peu de portée.

Pour penser une alternative, il me semble qu'il nous faut reposer la question écologique elle-même, la voir sous un nouveau regard.

L'écologie désigne, en grec, ce que nous pouvons dire et savoir de la manière d'habiter notre milieu, la Terre. Cette question se pose depuis que l'humanité existe. C'est peu de dire que nous en avons une longue expérience !

Et, pendant de longues périodes, le souci écologique avait une signification positive : il désignait le soin apporté au renouvellement du sol et des plantes par les agriculteurs (les biens nommés "paysans"). Il désignait aussi la capacité et l'envie de construire des villes agréables à vivre, conçues en fonction du climat et de la densité de la population. Et il ne s'agit pas que du passé: les acteurs en sont toujours vivants et l'attrait de ces villes et campagnes subsiste au sein de la population globale. Le goût en est présent. Les acteurs ne sont pas à inventer ou à projeter sur une mince couche de militants. Ils existent en conscience et sont (pour combien de temps encore ?) majoritaires dans la population globale et, bien que minoritaires, présents dans les milieux actifs ruraux et urbains.

Voici ce que je propose :

- opérer une critique radicale de l'industrialisation de l'agriculture, qui aura constitué une erreur majeure,
- opérer une critique tout aussi radicale de la métropolisation, qui affecte les villes, ainsi que des "grands projets" qui en sont le pendant,
- dégager, en débat avec les acteurs concernés, qui sont les vecteurs vivants d'une écologie positive, porteurs d'une tradition qui a fait ses preuves (il faut revaloriser la tradition et donc revaloriser ces acteurs), quelques principes solides soutenant cette écologie positive,
- enfin inventer, sur le terrain du rapport Ville/Campagne, des manières d'habiter et de vivre, à la fois agréables, conviviales(1) et soutenables, dont la mesure de la qualité d'eau, de l'air et du volume sonore, seront les indicateurs de leur portée proprement écologique. ■

Philippe Zarifian

(1) Voir le manifeste de la convivialité, porté par Alain Carré et son réseau.

Loi de transition énergétique : et le nucléaire ?

Ségolène Royal en 2011, candidate à la primaire socialiste : *«Mon choix, c'est que l'on peut sortir du nucléaire en 40 ans» !* Ségolène Royal en 2014, ministre de l'écologie : *«ne pas remettre en cause le nucléaire, bien au contraire* (…) *C'est grâce à l'énergie nucléaire que nous pouvons aborder la transition énergétique».*

C'est en ces termes que la ministre a répondu à la question sur la sortie du nucléaire devant l'assemblée nationale lors de la présentation du projet de loi de transition énergétique le 1er octobre.

L'objectif de la loi est de réduire la part du nucléaire de 75% à 50% d'ici 10 ans, en 2025. A production d'énergie constante, cela impliquerai la fermeture d'une vingtaine de réacteurs. Or aucune fermeture de centrale n'est prévue dans la loi, pas même celle de Fessenheim qui faisait pourtant partie des promesses de Hollande. A moins d'augmenter considérablement la production, on ne voit pas comment atteindre cet objectif, surtout avec les moyens financiers minimalistes mis en oeuvre pour soutenir les énergies renouvelables. Austérité oblige !

Ce manque de soutien a d'ailleurs été souligné par l'ancienne ministre « remerciée » Delphine Bateau à l'Assemblée lors du débat. Mais elle est bien seule. En effet, les parlementaires verts soutiennent le texte auquel ils ont largement contribué et se réjouissent que Ségolène Royal défende l'écologie. Les députés communistes soutiennent également la loi qu'ils jugent ambitieuse. Il n'y aura que la droite qui s'y opposera car ils veulent … plus de nucléaire !

Le lobby Areva / centrales EDF a bien travaillé. Jusqu'à un Fukushima en France ? ■

Nathalie MARCU

Contre l'agro-industrie et la ferme des 1000 vaches

Solidarité avec les inculpés de la Confédération Paysanne !

Tous et toutes à Amiens le 28 octobre lors du procès des prévenus des 1000 vaches !

Le 1er juillet, le procès des neuf militants de la Conf' poursuivis suite aux actions menées sur le site de l'usine des 1000 vaches a été reporté au 28 octobre. Ils devront alors comparaître pour dégradation en réunion, incitation à la dégradation en réunion, vol, recel, ou encore refus de prélèvement ADN.

Il y a clairement une volonté de criminaliser l'action syndicale, et de laisser Michel Ramery (l'industriel qui a lancé la ferme des 1000 vaches) poursuivre son projet destructeur en toute impunité. Ce sont les lanceurs d'alerte qui sont poursuivis, pendant que l'agriculture s'industrialise aux dépends des paysans et des citoyens, avec la bénédiction de nos gouvernants.

Face à ce deux poids deux mesures, la Confédération paysanne choisit de convoquer officiellement les fossoyeurs de l'agriculture à leur procès. Il se tiendra en même temps que celui de nos militants, devant le tribunal d'Amiens.

Une grande journée de mobilisations, de témoignages et de solidarités aura lieu lors du procès à Amiens, le mardi 28 octobre. On vous attend ! ■

Nous ne croyons pas ce que nous savons

Dés 1979, première édition en anglais (1994 en français), dans un livre phare (1), éclairant le chemin des objecteurs de croissance, Nicholas Georgescu-Roegen écrivait : « Avec des savants prêchant que la science peut éliminer toutes les limitations pesant sur l'homme et avec les économistes leur emboitant le pas en ne reliant pas l'analyse économique aux limitations de l'environnement matériel de l'homme, il ne faut pas s'étonner si nul n'a réalisé que nous ne pouvons produire des réfrigérateurs, des automobiles ou des avions « meilleurs et plus grands » sans produire des déchets « « « meilleurs et plus grands… » Devant l'évidence, littéralement aveuglante de la pollution, les scientifiques et les économistes furent pris au dépourvu.» (p.75).

La secte des économistes, leurs affidés politiques récitant le catéchisme capitaliste, toujours en appellent à la croissance comme remède au chômage, aux inégalités, aux déficits,…

Tartuferies. Leur croissance va nous faire crever « La gueule ouverte », comme le diagnostiquait Pierre Fournier dés le années 70.

La planète est malade, les « spins doctors » et autres Diaforus préconisent la saignée

Un bon graphique (Le Monde, mardi 1 er octobre 2014, article d'Audrey Garric), permet de visualiser les enjeux, de situer les responsabilités. Rapportée au nombre d'habitants (plus de I milliard, la Chine dépasse peu la moyenne de bio capacité. La France est globalement plus polluante avec seulement 65 millions d'habitants. En haut de l'échelle des responsabilités, les Etats-Unis, le petit Koweït, le très riche Qatar,… (cf. graphique).

Pour essayer d'aller à l'essentiel je me prive de longs commentaires critiques (de plus le directeur de publication est peu conciliant sur la longueur des articles…).

Vite fait, donc.

Les industriels de la construction automobile français, discernent de fantastiques potentialités de croissance sur le marché chinois. Mouais,… on a pu observer à Tokyo, d'inextricables bouchons de plusieurs jours. La pollution rend l'air littéralement empoisonné dans la capitale. Les classes supérieures fuient la ville, pour respirer un peu mieux en s'en éloignant. Quand le taux d'équipement des ménages chinois atteindra celui des européens… le cauchemar climatisé est à craindre. Le mode de production occidental n'est pas généralisable. Pourtant, on ne peut réduire le Pib chinois au niveau de celui de la France. Ils sont infiniment plus nombreux les chinois. Peut-être, dans le cadre nécessairement borné d'une économie économe, Chinois, Français et américains devront réfléchir à une nouvelle valeur d'usage de la vie durable.

La décroissance planétaire sélective est une nécessité urgentissime : en bas de l'échelle, le Bangladesh, la Somalie, le Népal ont droit à davantage. Précisons : pas en imitant le modèle de (mal) développement occidental, souveraineté alimentaire d'abord, et déconnexion raisonnée du marché mondial…

Ce qui suppose une rupture de paradigme (l'écologie mentale), car : « les modèles économiques de plus en plus compliqués ne servant bien souvent qu'à masquer les questions économiques les plus fondamentales. (N.G. Roegen, op. cité p. 88).

Nous savons, chaque jour plus sensiblement, ça ne peut plus continuer sur cette lancée vers l'abîme.

Mais, nous ne croyons pas ce que nous savons. Dénégation ? Protection ? Il y a malaise dans la consommation. Faut-il craindre un retour du refoulé ? Malgré, quelques évolutions réconfortantes.

La croissance n'est pas la solution…

… mais une partie du problème. Evidence, qu'ATTAC vient de prendre en considération : « Depuis 2008-2009 le terme de « croissance n'apparaît plus positivement dans les textes d'ATTAC » [….] On est pour une économie sans croissance, pour ce qu'on appelle la décroissance sélective. […]. On ne peut pas découpler la croissance du PIB et l'émission de CO2. Le découplage absolu est une impossibilité et il faut en tirer les conséquences. » (2). Critique de la croissance, n'est pas apologie de l'austérité. A certains, même dans les pays « riches » il faut permettre de consommer un peu plus et surtout beaucoup mieux. Pour ne rien dire de la répartition à l'échelle mondiale… Le néo-colonialisme, le pillage des transnationales, la « dette »,… toutes impostures construites qui imposent de produire et travailler plus pour rembourser davantage.

Une relocalisation tant des productions que des hommes devrait permettre de vivre et travailler au pays, comme on disait dans les années du babacoolisme, où la décroissance était en gestation. Circuits courts de l'économie politique, pour approcher d'un « flux immatériel : la joie de vivre » (3).

Non comptabilisée dans le PIB, faut-il y croire ? ■

Alain VÉRONÈSE

1.La décroissance. Entropie. Ecologie. Economie. Ed. Sang de la Terre. 1994.

2.Thomas Coutrot, porte parole national d'ATTAC. Cité ici à partir d'un entretien sur France Culture et l'édito de Paul Ariès dans Les Z'indignés, n° 17, sept. 2014.

3. N.-G. Roagen, p. 72.

Enracinons la Résistance !

Le pays de Jaurès» - selon la périphrase très prisée des médias nationaux bien pensants pour désigner le Tarn – est une terre de culture, c'est bien connu. Dans la série *«jeux de massacres»* et/ou «massacres à la tronçonneuse», ils se sont attaqués au Testet !

La dernière zone humide du département est menacée de disparition à très brève échéance. Cela pour construire sur un petit cours d'eau un barrage dont l'objectif principal serait de satisfaire les appétits d'agriculture intensive d'une poignée de maïsiculteurs !

Depuis plus d'un an, la résistance à ce projet insensé (et inutile) conjointement mené par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (C.A.C.G.) et le Conseil Général du Tarn (à majorité PS) s'organise autour de deux collectifs** (Collectif pour la Défense de la Zone Humide du Testet et Collectif Les Bouilles). Résistance juridique et résistance sur le terrain conjuguées. Ces Collectifs ont reçu un large soutien d'associations diverses (ATTAC par exemple), de syndicats (La Conf' par exemple) et d'organisations politiques dont Les Alternatifs du Tarn et de l'Aveyron.

Malgré la demande réitérée d'un moratoire à ces travaux et d'une concertation avec les élu-e-s départementaux restées sans réponse, la destruction de la zone humide est entrée dans une phase active : le déboisement est achevé, sous la haute protection des Gardes Mobiles.

Pied à pied, arbre après arbre, les jeunes ZADistes ont essayé de retarder l'avancée des gros engins de chantier. Ailleurs plusieurs militants ont entamé une grève de la faim qui va entrer pour certains dans leur sixième semaine. Les trottoirs du Conseil Général d'Albi ont été occupés jour et nuit avant d'être «nettoyés».

Au pays de Jaurès, les élus départementaux qui se réclament du socialisme n'ont pas hésité à ordonner la répression de tous les résistants à ce projet écologiquement et économiquement nuisible. Les forces de «l'ordre» (?), dûment mandatées par le Préfet, sont chargées de mater physiquement les résistant-e-s… et n'ont aucun état d'âme à le faire ! Des actes d'une violence inouïe, accompagnés d'insultes les plus grossières, ont été commis contre de jeunes manifestants qui faisaient barrage, mains nues, aux engins de destruction. Des attaques bestiales et sanguinaires contre des personnes qui ne souhaitaient que protéger la nature.

Le gouvernement et ses suppôts ont une curieuse façon de pratiquer le socialisme et l'écologie… N'y a-t-il pas d'autres manières d'intervenir, à commencer par le dialogue ?

.Les Alternatifs apportent leur appui aux différents collectifs de soutien qui se créent un peu partout, aux manifestations de soutien à la lutte du TESTET qui fleurissent aux quatre coins du pays ?

Ils appellent à amplifier l'opposition à ce projet et à faire de «la journée de réoccupation» du 25 octobre, journée «Enracinons la Résistance ! «, une succès et une avancée décisive contre ce projet. ■

Les Alternatifs 81-12

*Zone humide du Testet (sur le Tescou)
**http://www.collectif-testet.org. et http://tantquilyauradesbouilles.wordpress.com

Pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer dans le Tarn, des pétitions : http://barrage-sivens.agirpourlenvironnement.org/ et/ou http://sauvegardedutestet.wesign.it/fr et/ou http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/sauvetage-zone-humide-testet-souti-811.html sont à signer, tous les soutiens seront accueillis avec espoir

Yes we can but we don't»

Avec des centaines de milliers de participant.e.s la Marche pour le climat de fin septembre au cœur de Manhattan a été un événement majeur qui augure bien de la mobilisation contre le changement climatique

Une foule bigarrée, avec un slogan commun : «nous voulons la justice climatique et nous la voulons maintenant».

Un élan est donné, à nous d'aider à le concrétiser en France dans la perspective de la conférence climat qui se déroulera en Ile-de-France entre le 30 novembre et le 11 décembre 2015 ■

Barrage de Sivens : enracinons la résistance !

Grand rassemblement samedi 25 octobre 2014 à midi contre le projet de barrage de Sivens, suivi d'une semaine de mobilisation.

Depuis une trentaine d'années, la vallée du Tescou dans le Tarn aiguise l'appétit des services d'aménagement du territoire chargés d'adapter la Nature aux exigences infinies de la croissance.

Ici, il ne s'agit pas d'implanter un aéroport ou une ligne TGV, mais un barrage principalement destiné à l'irrigation du maïs. Ainsi, une poignée d'exploitants agricoles s'enfoncera d'avantage dans l'impasse d'une maïsiculture polluante, gaspilleuse d'eau et massivement subventionnée. Comme dans tous les grands projets, l'objectif est aussi de produire artificiellement, grâce à l'argent public, de l'activité économique et ce qui va avec : profits privés et conflits d'intérêts.

Face à ce projet de barrage au lieu-dit du Testet, dans la forêt de Sivens, un premier collectif regroupant des associations de défense de l'environnement se forme en 2011. Il dénonce la perte de biodiversité qu'entrainera ce projet de par la destruction de la remarquable zone humide du Testet (plus de 100 espèces protégées), et dépose des recours en justice.

Sans attendre les jugements sur le fond, la préfecture autorise le début du chantier en octobre 2013. Des militants regroupés au sein d'un second collectif décident alors d'occuper le site. Ils retardent le début des travaux de près d'un an.

Malgré leur détermination, le chantier a finalement commencé le 1er septembre 2014 par le déboisement d'une trentaine d'ha, effectué sous haute protection militaire. Plutôt que de répondre aux demandes répétées d'expertises indépendantes et de dialogue, portées par les collectifs d'opposants, les décideurs passent en force ce qui donne lieu à de nombreuses violences policières.

Mais la lutte contre le barrage de Sivens continue ! La détermination et la mobilisation de chacun.e sont plus que jamais nécessaires pour faire reculer ce projet.

Ils ont abattu la forêt, enracinons la résistance !

Nous sommes organisés hors parti et hors syndicat, venez avec vos proches et vos camarades et sans drapeaux !

Pour celles et ceux qui resteront la semaine suivante — et plus on l'espère — soyez le plus autonome possible : prévoir nourriture, tente, bonne humeur et bonnes idées…

Nous lançons un appel à matériel : chapiteaux, barnums, cabanes en kit, matériel et outils de construction… En amont de votre arrivée, dites-nous ce que vous pouvez nous prêter, partager,…

Bien sûr, vous pouvez venir dès aujourd'hui pour nous aider à empêcher les travaux et organiser ce grand rassemblement.

Plus d'info : www.tantquilyauradesbouilles.wordpress.com

Contact : testet25octobre@riseup.net

LA TRANSITION

Ce texte a été élaboré en partie sur la base des échanges des journérs d'été des Alternatifs

Pourquoi en faire une question politique au-delà de l'écologie ?

La conversion écologique participe de la nécessité de changer radicalement de système économique, donc de la question politique globale de ce changement, pour lequel elle constitue une nécessité et un bras de levier.

De plus, cette conversion est rendue absolument nécessaire par l'épuisement des ressources provenant de leur non reproduction ou de leur reproduction contrariée par l'industrialisation et l'urbanisation (déclin de la biodiversité), et par les pollutions (qui résultent de ces deux derniers process), les deux ayant de graves conséquences, actuelles et à venir, pour l'humanité et pour la planète. Il s'agit aussi de supprimer la marchandisation des biens communs (air, eau, climat, biodiversité) et la montée des inégalités et des conflits (guerres, immigration imposée …).

Cette conversion, inscrite dans un projet de changement radical, implique une phase de transition écologique et sociale, définie comme une période de transformations significatives, de ruptures anti productivistes et anticapitalistes sur les trois plans (politique, économique et social, voir encadré n° 2), permettant une rupture d'ensemble avec le système actuel. Ainsi, cette transition écologique doit s'inscrire dans un processus global de « révolution longue » pour les Alternatifs. L'engagement de cette transition implique et comprend lui-même une modification significative du rapport de force, modification, qui n'est réalisée ni en France ni en Europe (voir 3), malgré l'urgence la situation de crise globale et multi facettes du système capitaliste et la dégradation de la situation écologique.

Les grandes lignes de notre projet écologique

La transition écologique, envisagée comme un des axes de la transformation du système économique (encadré n°1) dans une perspective anti productiviste et anticapitaliste pour aller vers une société autogestionnaire, féministe …, implique la construction progressive d'autres façons de produire, d'échanger, de consommer (moins et mieux), dans un autre système de production et de répartition des richesses.

Encadré n° 1 :
le projet économique, écologique et social

Il s'agit de réaliser une conversion écologique de l'économie dans sa globalité et dans chaque secteur de production et d'échange: énergie, industrie, agriculture, distribution, aménagement et urbanisme, chacun relevant d'un processus politique, social territorialisé. Dans ses trois composantes (production, consommation et échange), le système économique à construire doit répondre aux objectifs suivants, satisfaisant ainsi aux plans écologique et social :
-satisfaction prioritaire et totale des besoins humains fondamentaux : alimentation, formation, logement, santé, culture ;
-limitation des autres productions avec priorité pour les biens et services améliorant les conditions de vie et de travail, recherche d'un usage collectif et économe des biens durables (transport, logement, équipements culturels et touristiques, …) et accès le plus équitable possible de tous aux biens et aux services ;
- répartition harmonieuse de la production sur tout le territoire;
- recherche avec les pays voisins et amis de formes de coopération et d'échange répondant aux critères ci-dessus pour chaque pays concerné.
Ces orientations répondent aux exigences écologiques pour tous et pour tout le territoire en minimisant la consommation des ressources, en éliminant l'usage de produits nocifs, en réduisant le niveau d'émission de GES et autres polluants,…
Elles relèvent d'un «alterdéveloppement» permettent de répondre à la question de l'évolution de la production et de la répartition des biens ou de la richesse en dépassant les débats entre décroissance et type de croissance, en s'inscrivant dans une recherche de sobriété ■

Il s'agit d'engager une véritable conversion recouvrant trois dimensions étroitement imbriquées : la dimension politique du fait de la nécessité de son inscription dans un projet politique alternatif global, la dimension économique du fait du changement des objectifs et des processus de production et d'échange face à un capitalisme détenteur des finances et de la technologie et à l'offensive à travers le «capitalisme vert» et «l'économie verte» (voir encadré N° 3 en fin), la dimension sociale.

Ainsi, tout en s'attaquant aux origines et aux conséquences de la crise écologique, la transition écologique vers la conversion écologique et sociale, doit, pour réussir, s'inscrire dans un projet global. Notamment, cette transition est à construire en prenant appui sur la nécessité d'une forte réduction du temps de travail (RTT), elle-même inscrite dans une autre vison de la production et du travail.

Éléments sur comment penser et construire la transition

Une transition complexe et difficile
Une telle conversion écologique implique une transition permettant de construire progressivement les trois conditions économiques, sociales et écologiques d'une réelle transformation de la société. Elle doit notamment permettre l'affaiblissement progressif du système en place, aspect très souvent oublié (par ex, dans le manifeste des dix-huit thèses du PG);
Elle constitue donc un processus vers la réalisation d'un projet, processus et projet étant dialectiquement liés.

Cette transition sera difficile pour deux raisons :
a) malgré ses contradictions, le capitalisme se développe avec force en «périphérie» et au «centre» à travers le capitalisme vert ou «l'économie verte» ; il détient la capacité d'innovation technologique (par ex, en matière agricole aux USA pour des systèmes «moins» polluants et de plus en plus industriels) ; le versant environnemental de la sortie de crise risque fort de ne pas être celui que nous promouvons.
b) la difficulté des politiques à penser les relations triangulaires biunivoques, spatialement différentiées, entre les institutions/les forces économiques/les citoyens producteurs et consommateurs. Parallèlement, il est difficile de définir « l'ennemi commun » et de construire une mobilisation sur un projet crédible en termes d'avantages de la transition.

Cette transition implique à la fois et de

façon articulée :
- des changements politiques et réglementaires de rupture (énergie, économie …),
- la constitution progressive d'un fort mouvement social réunissant des travailleurs avec des citoyens/ consommateurs et liant objectifs sociaux et écologiques,
- une intervention, avec du capital socialisé, dans les secteurs clefs pour constituer des unités productives et des formes d'échange favorables aux nouvelles orientations.

Cette intervention implique bien sûr une évolution du système financier,
- la transformation des rapports internationaux.

L'enjeu est de pouvoir rapidement aller au delà du seul développement des façons de produire et de consommer d'emblée favorables à la reconversion ; par exemple, il ne suffit pas de favoriser le développement des circuits alimentaires courts avec du bio. Il faut aussi modifier des entreprises en amont et en aval de l'agriculture.

Cette transition exige une planification écologique souple et décentralisée permettant d'établir et d'appliquer ces trois changements en fonction de priorités définies politiquement, socialement, techniquement et économiquement ; ils doivent progressivement concerner tous les aspects du système productif (produits, technologies, investissements, emplois, organisation), des échanges, de la consommation et de l'organisation territoriale (aménagement et urbanisme).

Aux choix propres à chaque secteur évoqués plus loin, cette planification doit assurer une cohérence via le système de financement et la politique des prix en prenant en compte les coûts complets et éliminant toute forme de low cost, notamment pour les importations. Globalement, la transition doit favoriser la prise en compte de la situation des pays pauvres, de leurs paysans notamment dans le cadre d'une modification des rapports internationaux. Il faut aussi veiller à la juste répartition des gains et des pertes d'emplois et de productivité pour assurer la convergence entre le « rouge et le vert ». De même, doivent être prises en compte de façon autogestionnaire, à l'échelle de chaque unité et de chaque territoire, les conditions de changement de production et de conditions de travail (durée, organisation …)

L'articulation de ces trois éléments doit permettre :
d'engager l'élaboration du projet et démontrer rapidement qu'une transition et une conversion sont possibles dans l'intérêt du plus grand nombre ;
de mettre rapidement en place d'autres alternatives pour affaiblir davantage le système.

Exemples d'orientations sectorielles

- énergie : les objectifs sont connus (sobriété, économies, énergies renouvelables, sortie du nucléaire) mais les changements nécessaires (investissements, organisations, comportements) sont complexes et difficiles pour une activité au cœur du système. Ainsi, la transition énergétique doit être intégrée dans l'ensemble de la transition écologique.
- industrie : il s'agit d'aller vers une économie aux rapports de production modifiés, satisfaisant les besoins sociaux et économiques dans le respect de la planète : sobriété, conversion de secteurs à fort impact environnemental ; sont notamment nécessaires : une planification, un fonds national de reconversion industrielle doté de moyens importants de financement de formation …, un nouveau droit du travail instaurant une «sécurité professionnelle».
- agriculture et alimentation : le changement est difficile en raison du poids du capitalisme en amont comme en aval et du productivisme agricole pratiqué par une part importante des exploitations ; il faut viser une large partie du système alimentaire, bien

Encadré n° 2 :
les trois dimensions de la transition
et de la conversion écologique

Politique : mobiliser politiquement et concrètement (dans les pratiques et les organisations) sur la construction d'un projet (de classe avec alliances?) avec tous les bénéficiaires à terme de la conversion, sur le plan écologique et social, avec y compris des compensations partielles et transitoires. Ces conditions ne peuvent être obtenues avec des mesures au coup par coup ;

Economique :
- une stratégie adaptée implique de bien prendre en compte la force, les pouvoirs, du système en place ainsi que le caractère nouveau et antinomique pour lui de la conversion écologique, par rapport aux stratégies et au fonctionnement industriel, commercial et financier du capitalisme; actuellement, les forces capitalistes restent de loin beaucoup plus fortes que les forces alternatives ;
- la transition doit engager le remplacement progressif du système dans une « économie » [provisoirement] « plurielle » (Jean Gadrey) ; les difficultés de ce remplacement sont souvent «oubliées», quand ce n'est pas le remplacement lui-même ;
- le financement de la transition peut s'avérer difficile, tout particulièrement en l'absence de croissance. Il faudra progressivement trouver un équilibre entre le coût des nouveaux investissements, la perte de valeur ajoutée en partie compensée par les réductions de coûts, … La substitution de la valeur d'usage à la valeur marchande est une fausse bonne idée pour le secteur marchand ;
- le niveau des prix des produits marchands devra tenir compte des coûts complets (y compris les coûts « cachés ») et éliminer toute pratique de « low cost », notamment pour les échanges internationaux, pratique particulièrement lourde de conséquences en matière écologique et sociale ;
- la transition et la conversion doivent être pensées comme l'articulation de plusieurs lieux (entreprise, branche*, territoire) et plusieurs niveaux, seul le (d) correspondant à la conversion : (a) économiser les ressources, (b) réduire sensiblement les impacts négatifs, au-delà des effets directs de (a), (c) réduire sensiblement la production des pays riches et améliorer la situation des autres pays, (d) satisfaire les besoins de l'humanité et protéger la planète.
(* selon les branches les conditions technologiques et organisationnelles sont très variables, par exemple en termes d'autonomie des travailleurs, entre l'agriculture et le nucléaire,.)

Sociale :
- mettre en haut du projet la prise en compte (y compris dans la mobilisation et la démocratie de la transition/conversion) des inégalités actuelles et à venir des conditions de production et de vie, cela aux différentes échelles et selon les genres ;
- considérer que l'articulation de la dimension sociale dans la transition écologique est particulièrement forte dans de nombreux pays du sud, très touchés par le dérèglement climatique (« double peine » car ce n'est pas eux qui l'ont provoqué), qui détruit très directement, comme le pillage des ressources, les conditions de production et de vie de la majorité de la population, tout particulièrement pour les peuples indigènes.
- réduire, par une répartition plus égalitaire des revenus primaires, par une fiscalité plus progressive, par la suppression de la publicité, … les consommations inutiles et de luxe.

au-delà des alternatives en place qui, tout en étant essentielles sur le plan concret et symbolique, buttent vite sur les forces dominantes. La transition doit mettre en œuvre d'autres politiques et de nouvelles règles de production favorables à l'agriculture paysanne et durable à fort niveau de valeur ajoutée [provisoirement] et d'emploi, à des entreprises industrielles et commerciales, socialisées ou non, engagées dans la transition, le tout favorisant et accompagnant les évolutions des comportements alimentaires. Ces deux activités de production (agriculture) et de consommation (alimentation) sont favorables, du fait de leurs liens, à la constitution d'une base importante du mouvement social de la transition, à condition toutefois que les travailleurs des entreprises d'amont et d'aval y participent au sein d'un large mouvement citoyen.

- transports et échanges : inverser la tendance est essentiel et difficile : quelles infrastructures (NDDL, TGV …), quelles formes de commerce intérieur et extérieur pour un autre modèle de développement face à un système qui s'est ainsi renforcé ?
- urbanisme et aménagement : la bonne articulation entre les politiques et la matérialité du cadre de vie nécessite des choix démocratiques de long terme pour dé ségréguer la ville, construire de nombreux logements, améliorer l'habitat existant, végétaliser l'urbain, renforcer les services publics en zones rurale et urbaine, mieux répartir les productions et protéger les ressources (sols, eau, milieux, patrimoines locaux).

Comment progresser vers la transition ?

Il s'agit pour les forces de transformation sociale et écologique de faire en sorte que soient rapidement réunies les conditions militantes et institutionnelles du début de la transition écologique (ou de son amplification pour ceux qui considèrent qu'elle est déjà engagée).

Voici quelques pistes qui devraient contribuer à la constitution d'un front large :

mieux prendre en compte et dénoncer les conséquences sociales et écologiques du système en place, notamment lors du sommet climat (COP 21) de 2015 en France, des mobilisations préparatoires au rassemblement populaire et de sa tenue en parallèle du sommet ;

développer une critique plus nette des choix de l'UE et du gouvernement ;

favoriser l'élaboration et la réalisation d'alternatives dans des formes autogérées, par exemple en prenant appui sur les apports des luttes locales (Ardèche du Sud, NDDL, …) et des alternatives existantes ;

prendre appui sur nos acquis sur l'alterdéveloppement et sur l'autogestion et les enrichir pour intégrer les trois dimensions de la transition et faire converger les trois forces : politiques/ syndicales/ citoyennes. ;

avancer (monter le niveau) en tant qu'Alternatifs et au sein d'Ensemble ! et du Front de Gauche, y compris pour inscrire cette question au sein des débats et des actions face à l'austérité et pour une sortie par le haut de la crise, en refusant la fausse solution de la hausse du pouvoir d'achat.

Nous devons aussi répondre à ces deux questions :

Sur quels points et comment améliorer cette approche et l'intégrer dans un projet plus complet ?

Comment progresser et avec qui pour aller vers un mouvement social prenant en compte la question sociale et écologique, dans les conditions actuelles de clivage et de faiblesse entre les différentes forces ? ■

Michel BUISSON

Encadré n°3 : à propos du capitalisme «vert» et de «l'économie verte» :

Pour les forces dominantes et, au-delà, pour certains, le capitalisme «vert» peut contribuer à la transition écologique. Non, pour deux raisons :

- même «vert», ce capitalisme reste capitaliste : les entreprises influencent, souvent déterminent, les façons de produire, les choix de production, les modes alimentaires (pour l'agriculture), donc les rapports de prix, les évolutions de structure ; le système conserve sa logique de profit associée à la non prise en compte des coûts « externes » et ses objectifs de marchandisation maximale de formatage et de pression (publicité, lobbys …).
-si le «verdissement» est souvent appréhendé comme une «bonne» solution à la crise en offrant une nouvelle base d'accumulation, elle-même favorable à l'amélioration de la situation énergétique, voire écologique, cette base en favorisant le système ne peut, à terme, que s'avérer contradictoire avec une transition et une conversion écologique et sociale.

Actuellement, le capitalisme vert se développe principalement dans le champ de l'énergie : côté production avec de nouvelles technologies (comme pour l'éolien offshore) ou de nouvelles ressources (agrocarburants) et côté usage (voitures basse consommation, voiture électrique…).Le traitement de l'eau et des déchets et des pollutions qu'il produit constitue aussi un enjeu économique extrêmement important dans un contexte de fort développement et de marchandisation par des entreprises privées sur financement en partie public au cœur d'un processus de financiarisation de ces activités, y compris avec opposition à l'évolution vers un droit protecteur pour l'eau. Par contre, il se protège au maximum côté changement climatique, soit en créant de nouveaux produits marchands (marché carbone) soit en freinant au maximum l'application des recommandations du GIEC.

Certes, ce capitalisme rencontre, au delà de sa contradiction de fond entre finitude des ressources et productivisme, des limites concrètes : montant des investissements, possible baisse de rentabilité. Mais il serait dangereux de compter sur ces limites pour penser que ce capitalisme peut être provisoirement bénéfique sans dommage à plus long terme.

La dernière manifestation de cette dangerosité du système est l'offensive lancée lors du dernier sommet de Rio (2012) autour de «l'économie verte»: pour sauver les ressources écologiques et leurs services, il est proposé de leur donner un « prix » et ainsi de rendre possible leur marchandisation et en faire une source de profit. Ainsi, au lieu d'être protégée et valorisée aux différentes échelles par une protection/gestion publique des biens communs, la nature se trouverait incluse dans l'ensemble des processus économiques marchands et capitalistes : appropriation par des agents privés, investissements, création de valeurs, spéculation …

La crise écologique est bien au cœur du système mais celui-ci tente de s'en sortir en développant une stratégie exactement opposée à celle nécessaire pour l'humanité et pour la planète. ■

ESPAGNE

La mobilisation des femmes contraint la droite à retirer son projet de loi anti-IVG !

Le 23 septembre dernier, le Premier Ministre espagnol Mariano Rajoy a officiellement annoncé le retrait de son projet de loi limitant drastiquement les conditions pour recourir à une interruption volontaire de grossesse (IVG) aux seuls cas de viol attesté par un dépôt de plainte ou de « risque durable et permanent » pour la santé physique ou psychique de la mère, certifié par deux psychiatres. Dans ce projet de loi, adopté par le gouvernement du Parti Populaire Espagnol fin décembre 2013, la malformation du fœtus n'était même plus considérée comme un motif valable !

Dans la foulée de cette annonce, le très conservateur et réactionnaire ministre de la Justice, Alberto Ruiz-Gallardon, a donné sa démission et annoncé qu'il abandonnait la politique. On ne le regrettera pas!

Ce recul contraint de la droite espagnole est d'abord une formidable victoire de la mobilisation massive et prolongée des femmes et des organisations féministes de l'Etat espagnol, depuis 10 mois, ainsi que de toutes celles et ceux qui, en Europe principalement, se sont associés à leurs mobilisations.

Sur le fond, Rajoy et ses pairs n'ont sûrement pas abandonné leurs idées réactionnaires, mais, à la veille d'importantes échéances électorales, référendum sur l'indépendance de la Catalogne, qu'ils font tout pour interdire, municipales puis législatives en 2015, ils ont estimé que le prix politique qu'ils allaient payer avec cette loi inique était trop important car elle allait contribuer à les balayer. Ce qui est toujours d'actualité.

Le droit des femmes à l'IVG, garanti par la loi espagnole de 2010, jusqu'à 14 semaines de grossesse, 22 semaines en cas de malformation du fœtus, est désormais solidement acquis. Cette importante victoire montre que même dans un pays durement frappé par les politiques d'austérité et le chômage comme l'est l'Espagne, la mobilisation en défense du droit des femmes a su s'imposer. Un exemple à suivre face aux offensives de la « Manif pour tous » et aux reculades du PS français. ■

J.D.

HONG KONG :
une volonté de ne pas perdre son âme

Un témoignage en amont de la mobilisation démocratique de septembre octobre 2014

Parti seize jours à Hong Kong, en participant à des manifestations, en discutant avec les gens, j'ai essayé de me faire une opinion, notamment en ce qui concerne le mouvement démocratique.

Quelle rétrocession !

Colonie britannique depuis 1842, Hong Kong a été rétrocédé à la Chine populaire en 1997. Cependant, ce territoire, qui comprend deux principales îles (Hong Kong et Lantau) et un hinterland, est toujours séparé du reste de la Chine par une frontière. Il possède toujours ses propres institutions, sa propre monnaie (le dollar de Hong Kong) et ses propres lois. Parmi celles-ci la *« Loi fondamentale »*, qui fut élaborée avant 1997 uniquement par les gouvernements britannique et chinois.

Un peuple, deux cultures

Si la langue cantonaise est la langue maternelle de la très grande majorité des Hongkongais, les Chinois de Hong Kong se sentent différents de ceux du continent. Même si depuis 1950, par vagues successives, Hong Kong a connu une très forte immigration de *« continentaux »*, le *« mur »* qu'a constitué la frontière fermée entre les deux entités chinoises pendant plusieurs décennies et la domination britannique ont provoqué des évolutions de culture dans des directions différentes de part et d'autre de la frontière. Une jeune Hongkongaise qui connaît la Chine continentale m'a expliqué que les continentaux sont moins a même d'exercer leur liberté, que Facebook y est interdit. D'autres jeunes m'ont dit ne pas vouloir se rendre chez leur voisin. En effet, ils n'apprécient pas les continentaux qui viennent en nombre à Hong Kong pour faire des achats : *« Ils ne pensent qu'à gagner de l'argent, même si c'est au prix de leur liberté », « ils ne respectent pas les règles de Hong Kong » ; « et puis la Chine est un pays très pollué ».*

Le combat démocratique

Inexistante en Chine, une certaine société civile a émergé à Hong Kong. J'ai souvent vu durant mes promenades, des interventions dans la rue de militants avec des banderoles et des tracts pour défendre différentes causes. Par exemple, avec le soutien de Hongkongais, des réfugiés campaient au centre-ville pour obtenir des logements.

La société civile s'est exprimée pour la première fois massivement le 1er juillet 2003 lorsque le chef de l'exécutif du gouvernement de Hong Kong, sur pression de Pékin, voulait faire voter une loi sur la *« sécurité »* qui aurait gravement limité les libertés publiques. Ce jour-là, un demi-million de Hongkongais sont descendus dans la rue. Et le projet de loi fut alors abandonné.

Il faut savoir que les Hongkongais n'ont jamais eu pleinement droit au suffrage universel pour nommer leurs responsables politiques. Depuis la rétrocession, l'Assemblée législative est en grande partie élue par des grands électeurs qui sont sélectionnés par des organisations socioprofessionnelles ; l'autre partie étant élue au suffrage universel. Selon la Loi fondamentale, l'élection du chef de l'exécutif par l'assemblée législative doit être validée par Pékin. Ce chef ne doit appartenir à aucun parti politique. Cette soumission de l'exécutif à Pékin, provoque parfois des oppositions même de la part de l'Assemblée législative, pourtant constituée sur mesure. En effet, entre 1998 et 2012, seulement 56% des projets de loi proposés par l'exécutif ont abouti à un vote favorable de cette assemblée[1].

En 2014 c'est l'exigence du suffrage universel comme unique mode de nomination des responsables politiques qui a mobilisé les foules. En effet, le 31 août, Pékin devait annoncer s'il accordait ou non le suffrage universel pour l'élection de 2017 de l'Assemblée législative. En vu de cette échéance il s'est créé le mouvement « Occupy Central[2] », qui, le 1er juillet, a mobilisé un demi-million de Hongkongais dans la rue. Au cours de cette manifestation, 511 personnes ont été arrêtées[3]. Les étudiants sont en pointe dans ce mouvement. Mais la revendication du suffrage universel est, selon moi, l'arbre qui cache la forêt. En effet derrière cette revendication, ce sont aussi d'autres droits démocratiques qui sont en jeu, ainsi qu'une volonté de conserver une différence culturelle. Par exemple, durant mon séjour, un festival de films se déroulant en Chine continentale a été interrompu à cause du contenu de certains films, qui en plus ont été saisis. Une telle scène ne peut qu'inquiéter les Hongkongais. Par ailleurs, sous les pressions de Pékin, le gouvernement de Hong Kong a instauré dans l'enseignement des cours de

« patriotisme » qui rencontrent une vive opposition de la part des jeunes. Toujours sous l'impulsion de Pékin, le gouvernement cherche à développer l'enseignement en langue mandarine, qui est la langue officielle de la République populaire de Chine mais qui est une langue étrangère à Hong Kong.

De leur côté les opposants à « Occupy Central » ne sont pas non plus restés les bras croisés. Avec le parti pro-Pékin dénommé « Alliance Démocratique pour l'Amélioration de Hong Kong » ils ont manifesté le 17 août. Ils auraient été 1,5 million à descendre dans la rue[3]●. Cette tendance politique, soutenue par les deux centrales syndicales, prétend que l'obtention du suffrage universel n'est pas la question la plus importante. Un sondage de 2012 disait qu'en cas de refus de Pékin d'accorder le suffrage universel, 35% des gens étaient favorables à l'indépendance et 52% étaient contre[3]●.

Dans ce contexte, le 31 août Pékin décidait de n'accorder le suffrage universel qu'en 2024 ! Or, au début du siècle, il l'avait promis pour 2004 ! Cette prise de décision a provoqué un rassemblement à proximité du siège du gouvernement de l'Admiralty, organisée par « Occupy Central ». Je m'y suis rendu. Très animé, ce rassemblement n'a regroupé qu'environ 1 500 personnes ; la masse des gens réclamant le suffrage universel ne s'est pas ce jour-là mobilisé car ne croyant pas à un revirement de Pékin dans sa décision. ■

Septembre 2014

Jean-François LE DIZÈS[4]

1.Revue « Perspectives chinoises » n° 2014-1. Hong Kong
2. Central est un quartier d'affaire central
3.Le quotidien « South China morning Post » Hong Kong
4.Auteur de « globe-trotter, carnets de voyage d'un bourlingueur militant », 2007, Éditions L'Harmattan

LES ROUGES ET VERTS SE MOBILISENT CONTRE LA REPRESSION

Le 21 septembre dernier à Moscou, un cortège de plusieurs centaines de militants rouges et verts mais aussi libertaires (aux drapeaux noir et rouge) et féministes (drapeaux violets) a participé à la grande manifestation de la Coalition Antimilitariste de Russie aux cris de *«Poutine, assez de baratin, assez de guerre ! »* et des pancartes portant ces mots : *«notre plus grave erreur, c'est l'oubli de l'internationalisme»*. La banderole de tête portait ces mots : *« La guerre, c'est le malheur (biéda), pas la victoire (pobiéda)!»*.

Plusieurs banderoles proclamaient : *«L'antifascisme n'est pas un crime, libérez l'antifasciste de Crimée, Alexandre Koltchenko !»*. En effet, le 30 mai dernier, après une manifestation le 19 mai à Simféropol en Crimée protestant contre l'occupation russe de la Crimée, quatre militants, Alexandre Koltchenko, Oleg Sentsov, Guennadi Afanassiev, et Alexeï Tchirni, étaient arrêtés en Crimée. Ils ont été enlevés et déportés en Russie dans le plus grand secret, sous l'accusation farfelue (dévoilée bien plus tard suite à la protestation d'Amnesty International) d'avoir organisé deux actes terroristes à Simféropol et d'en avoir planifié un autre.

Amnesty a été alertée grâce à la protestation le 11 juin des participants au Festival du Film à Odessa en Ukraine contre la détention de leur collègue Oleg Sentsov qui, avec ses co-détenus, avait été sévèrement battu et menacé de viol afin de l'obliger à *«avouer»* qu'il était le chef de prétendus terroristes.

Le 24 juin, Amnesty lançait une pétition exigeant la libération des deux qui étaient des citoyens ukrainiens (les autres étant libérés entre temps), Sentsov et Koltchenko avec envoi de lettres au chef du FSB (ex-KGB, toujours aussi sinistre) Alexandr Bortnikov et au procureur général de Russie (car là-bas, depuis Staline juge d'instruction et procureur sont une même personne et l'aveu même extorqué sous la violence, sert de *«preuve»* suffisante) Iouri Tchaïka. Du coup, son adjoint, Viktor Grine s'est senti contraint de répondre, bien sûr pas aux intéressés mais à la marionnette chargée *« du développement de la société civile* (sic) *et des droits de l'homme* (re-sic) *auprès du Président de la Fédération de Russie»* et *«conseiller auprès du Président»* un certain Mikhaïl Fedotov qui n'avait rien demandé avant que le scandale ne se soit ébruité.

Sa lettre rendue publique par Amnesty est révélatrice de la politique russe en matière d'Ukraine et de répression. Tout d'abord, le pouvoir reconnaît suivre l'affaire depuis le 19 mai et, bien sûr, prétend réagir dès le 17, avant Amnesty qu'on fait mine d'ignorer, mais en tout cas après la révélation de l'affaire le 11juin au Festival du Film d'Odessa. Le pouvoir déclare qu'une *«enquête criminelle»* est engagée par *«le FSB de la République de Crimée»* ce qui nous apprend qu'un nouvel *«Etat»* est né mais que sa police politique est celle d'un autre, la Russie! Il ajoute que les plaignants ont accès à un avocat et qu'ils n'ont pas à se plaindre alors qu'il s'agit de citoyens d'un autre pays, l'Ukraine et qu'ils réclament l'accès au consul de leur pays à Moscou puisqu'ils sont détenus, on l'apprend enfin, dans la geôle de Lefortovo, tristement célèbre depuis les Tsars. Mais, clairement, le pouvoir ne reconnaît pas la citoyenneté ukrainienne, Poutine utilisant d'ailleurs le terme tsariste de Nouvelle Russie pour parler de l'Ukraine orientale. La lettre conclut qu'il n'y a aucune raison de les libérer mais nos camarades russes ont su montrer leur solidarité internationaliste avec un grand courage, pacifiquement et à visage découvert en manifestant le 21 septembre pour le militant antifasciste ukrainien Kolchenko que le pouvoir russe, exacerbant les sentiments xénophobes, entend garder en otage. Comme leurs prédécesseurs révolutionnaires russes solidaires de la Pologne révoltée en 1863 contre l'occupation russe, agissant, proclamaient-ils, *«pour votre et notre liberté!»*. ■

Vladimir Claude FISERA

LANGUES, CULTURES, PEUPLES

Perte de la langue, racines et autogestion :

Commençons par un témoignage pour mesurer la profondeur de cette réalité vécue qu'on appelle 'langue', qu'il s'agisse des langues régionales, des langues de l'immigration ou des grandes langues du monde. Car le combat pour les langues est indivisible.

Ce témoignage pourrait n'être qu'une simple anecdote, s'il ne s'était pas répété cent fois, 300 fois peut-être, lors de mes nombreuses conférences au Pays basque, en Bretagne, en Alsace et dans les 34 départements occitans. A chaque fois mes auditoires sont des parents d'élèves qui ont fait le choix ou réfléchissent encore au choix d'une filière bilingue précoce pour leurs enfants. Pas en anglais, mais en langue régionale.

Jusque là rien de surprenant, mais là où ça devient intéressant – révélateur de quelque chose de bien plus profond – c'est quand je constate au cours des échanges avec ces parents que mon public est toujours constitué à 80% de parents monolingues francophones. (70% peut-être en Alsace où la langue a été relativement plus préservée).

Que signifie ce constat qui à la longue prend une valeur statistique sociologique ? Toute une génération de parents de ces différentes régions qui ont perdu leur langue régionale – sans aucune concertation entre eux ou d'une région à l'autre – ont ressenti la perte de la langue comme une perte inutile, frustrante, injustifiée. Un psychiatre de Brest, Jean-Jacques Kress, va même jusqu'à parler de traumatisme. Je reprendrai ses explications tout à l'heure lors du débat si vous y tenez.

En bref, ce traumatisme, c'est la perte des registres de l'intime, de l'émotion, de l'affectivité, registres qui sont transmis non par l'école mais par la famille et forcément en langue maternelle régionale. La première génération est préservée de cette perte, pas les générations suivantes scolarisées en français. Et dans un français scolaire et académique.

Comme linguiste, je ne suis pas en mesure de diagnostiquer le traumatisme, mais je constate ceci: des parents monolingues francophones – qui apparemment ont dépassé ou surmonté la phase du traumatisme – continuent à ressentir la perte de la langue comme contre-productive et, sans se donner le mot, décident de confier à la génération suivante (la 4e ou la 5e selon les familles) le devoir de réappropriation linguistique : ils optent pour une filière bilingue précoce. Dans la proportion où j'ai fait ce constat, cela prend nettement une dimension sociolinguistique.

Résultat : cette montée des écoles et des classes bilingues partout en France n'est pas seulement l'oeuvre de militants et d'intellectuels; elle représente une prise de conscience majeure de plus en plus large, à savoir que :

*primo, le bilinguisme ne se construit pas au détriment de la maîtrise du français, mais à son bénéfice ;

*secundo, le bilingue précoce apprendra plus vite et mieux d'autres langues plus tard – l'anglais par exemple – que son camarade monolingue qui aborde lui l'anglais à 11 ou 12 ans avec pour seule base de transferts son français maternel de monolingue ;

*tertio, la formation bilingue précoce est plus formatrice tous azimuts qu'une scolarisation en une seule langue, et cela englobe une sensibilisation précoce à l'altérité. C'est donc du même coup le contraire d'une imprégnation de type communautariste !

Aspect particulier de cette montée des langues: au Pays basque ce sont désormais 50% des écoles qui proposent une filière bilingue, ce qui a permis depuis 2013 de dépasser le seuil des 40% de petits bilingues. A 40% on peut dire que la réappropriation est assurée.

REGIONS NATIONS ETATS

Les poussées indépendantistes en Ecosse ou en Catalogne ont réactivé les débats autour des revendications des peuples sans Etat. A dire vrai, ces débats n'ont jamais disparu dans un certain nombre de régions européennes, mais la donne a changé dans plusieurs domaines.

En Irlande du Nord puis au Pays Basque Sud, les organisations indépendantistes révolutionnaires ont évolué de la lutte armée aux processus politiques non violents. Des aspirations autonomistes radicales on indépendantistes perdurent voire s'accentuent dans d'autres régions. Si l'on excepte l'Italie du Nord où une construction identitaire hasardeuse camoufle mal la xénophobie et le refus des solidarités interrégionales, les revendications régionales ont toutes pour substrat des oppressions politiques et culturelles anciennes ou plus récentes (Flandre, Ecosse, Euskadi, Catalogne, Tyrol du Sud...). Mais aucun des mouvements n'est univoque.

Se mêlent aspirations culturelles, politiques, et volonté de conserver une situation économique plus favorisée que celle d'autres régions d'un ensemble étatique commun, de *« ne plus payer pour les autres »*.

En Ecosse, le paysage était encore plus contrasté, puisque s'exprimait dans le camp indépendantiste la volonté de résister à l'ultra libéralisme de la City comme de pouvoir gérer sans partage les ressources énergétiques de la nation écossaise.

La complexité des revendications interroge donc les courants comme le nôtre, favorables à la fois aux droits des peuples et aux solidarités.

EN FRANCE

Le débat sur la réforme territoriale et le nouveau découpage des régions a réactivé des aspirations régionalistes, notamment en Bretagne autour de la question de la réunification des cinq départements et en Alsace contre la fusion avec la Lorraine et Champagne-Ardenne.

Si dans aucune région la perspective indépendantiste n'est majoritaire, des revendications s'expriment en Corse, où le passage de la lutte armée à la construction d'un processus politique est une avancée, au Pays Basque Nord et dans d'autres régions.

Le modèle français d'unification culturelle et linguistique a très largement réussi. Les quelques concessions apparues dans les années 80 (notamment dans le système éducatif) ont été consenties dans un contexte ou la normalisation linguistique était déjà irréversible (Occitanie, Bretagne), ou largement engagée (Pays Basque, Alsace, Corse).

C'est probablement au Pays Basque que le recul de la langue a été le plus efficacement enrayé par le développement des classes bilingues ou en immersion.

Des courants, comme la LCR et le PSU et leur successeurs, ont porté des orientations positives en regard des aspirations culturelles et linguistiques, et parfois autonomistes, exprimées dans plusieurs régions.

Le paysage a évolué depuis de nombreuses années, à la fois en raison du recul de la pratique des langues des régions (qui ne s'est cependant pas accompagné d'un affaiblissement des revendications

Les proportions sont moindres en Bretagne et en Alsace. En Bretagne, les classes bilingues, toutes filières confondues, arrivent à scolariser 10 à 11% des élèves du primaire. En Alsace, un effort très récent (2014) a permis avec beaucoup de retard d'atteindre les 15% d'élèves en filières bilingues. Là c'est beaucoup de temps perdu par rapport au potentiel géoéconomique de cette région qui aurait dû depuis longtemps être la région modèle de l'éducation bilingue.

Cette réalité contrastée des langues régionales suggère quelques pistes de réflexion :

a) l'éradication des langues n'a pas entraîné la perte de la mémoire des langues et des cultures; au contraire, il semblerait qu'après une longue hibernation, cette perte ait provoqué une prise de conscience et un sursaut, notamment par l'école.

b) ce sursaut et cette réappropriation ne détournent pas ces régions du français et ne représentent pas un repli identitaire; au contraire, l'ouverture à soi-même prépare et prédispose à une plus grande ouverture à l'Autre. Les Bretons n'ont pas une identité, ils ont des racines et celles-ci sont multiples.

'Identité' supposerait qu'ils sortent ou que nous sortions tous d'un moule unique. Aujourd'hui il n'y a pas – s'il y a jamais eu – de moule unique. Si je prends mon propre cas, j'ai des racines arméniennes, une réelle imprégnation turcophone et un gros tronc de culture française: à qui cela me rendrait-il identique? Je n'ai pas d'identité autre que mes racines multiples et ce que j'en ai fait au long d'une vie en apprenant d'autres langues.

S'il n'y a pas d'identité, il n'y a donc pas de communautarisme étroit et sectaire. En revanche, il existe des communautés plus ou moins organisées pour cultiver ou pour défendre leurs cultures. Pourquoi? Parce qu'il y a eu un passé d'éradication au sein même de la République. La loi majoritaire n'a pas empêché que la majorité devienne oppressive: elle a même toujours renforcé le caractère répressif de la démocratie dite représentative.

c) cela nous amène à cette constatation: la défense des langues et des cultures passe par un nouvel approfondissement de la démocratie et cela ne peut être qu'une société de type autogestionnaire permettant l'expression contradictoire et des solutions négociées. Aux plans économique, social et politique.

Ce qui nous amène à repréciser ce que signifie l'internationalisme dont, je crois, nous sommes tous les héritiers, mais pas n'importe comment. Un internationalisme abstrait qui ignorerait les ethnies, les langues et les cultures, n'a aucun sens. Il n'en a jamais eu. Sans l'ouverture à l'Autre, l'internationalisme est un slogan vide. Nos langues sont nos vies. Être internationaliste, c'est accepter la vie de l'Autre dans sa spécificité ethnique, culturelle, linguistique. Et ce, dans la réciprocité, autant que possible !

Ethnocentrisme, ethnocides et nationalismes :

Je viens de traiter les langues et les cultures pour elles-mêmes. Or cela ne suffit pas, il faut élargir la perspective et replacer toute cette problématique dans son triple contexte historique, économique et anthropologique.

L'histoire des nations est jalonnée d'ethnocides et parfois de génocides. Quelle est la différence?

Contrairement au génocide qui extermine, dans l'ethnocide (nous dit Pierre Clastres, dans 'Recherches d'anthropologie, Ed. Du Seuil, 1980) *« les autres sont mauvais, mais on peut les améliorer en les transformant jusqu'à les rendre identiques au modèle qu'on leur impose »*.Ce qui signifie l'éradication des langues et des cultures, tout ce qui fait la richesse et la spécificité des peuples.

Pourtant ethnocides et génocides ont bien quelque chose en commun: « dans les deux, l'Autre c'est d'abord la différence, mais la mauvaise différence »(ibid). Seule diffère la solution apportée par les différents régimes et époques; celle-ci atteignit des degrés plus ou moins massacrants chez les Conquistadores, les missionnaires, les conquérants de l'Ouest nord-américain et d'Australie, ou encore avec des formes diverses dans les conquêtes coloniales.

Cette longue histoire des temps modernes nous renvoie à une donnée fondamentale : toutes les cultures ont une composante ethnocentrique. Mais toutes ne vont pas jusqu'au génocide, ni ne pratiquent l'ethnocide.

Si l'ethnocentrisme est présent dans toutes les cultures, pourquoi seule l'occidentale a été ethnocidaire ? C'est la question que pose Clastres et il trouve la réponse dans l'Histoire : c'est parce que la civilisation occidentale *« est ethnocidaire à l'intérieur d'elle-même qu'elle peut ensuite l'être à l'extérieur »* (ibid, page 52). Clastres poursuit : *« On ne peut pas penser la vocation ethnocidaire de la société occidentale sans l'articuler … à ce critère classique de distinction entre Sauvages et Civilisés, entre le monde primitif et le monde occidental : le premier regroupe l'ensemble des sociétés sans Etat, le second se compose de sociétés à Etat »* (ibid, page 52).

Clastres ajoute : *«si l'État se proclame le centre de la société, le tout du corps social,* [il ne peut avoir qu'une vocation :] *le refus du multiple,… l'horreur de la différence… La pratique ethnocidaire et la machine étatique fonctionnent de la même façon et produisent les mêmes effets : volonté de réduction de la différence et de l'altérité. A chaque développement du pouvoir central correspond un développement accru du monde culturel…. L'expansion de l'autorité de l'État se traduit dans l'expansionnisme de la langue de l'État.* (p.53) *« La machine étatique procède par uniformisation du rapport qui la lie aux individus: l'État ne connaît que des*

culturelles) mais aussi de l'émergence, comme ailleurs en Europe, de revendications remettant en cause les solidarités économiques interrégionales.

Le mouvement des Bonnets rouges en Bretagne, par son caractère interclassiste et une partie de ses revendications, a ainsi placé en porte-à-faux la gauche alternative et radicale.

La plupart des régionalistes (notamment au sein de Régions et Peuples Solidaires) et beaucoup de Verts défendent, au nom de l'altérité, une vision a-critique d'une Europe des régions sans s'interroger sur les risques qu'elle comporte.

De larges secteurs de la gauche de gauche, le PG mais aussi une bonne partie des autres forces du Front de Gauche, défendent au nom de l'égalité et de la solidarité une vision étroite de la citoyenneté, ou une forme réductrice d'économisme.

Une autre voie est possible combinant respect de l'altérité et construction des solidarités. Nous devons défendre l'extension de services publics (nationaux, régionaux ou locaux selon les cas) et les péréquations nécessaires pour contrebalancer la pression libérale à la compétition entre les territoires comme entre les individus. Et, dans le même temps, appuyer les revendications culturelles et linguistiques qui, bien au delà des locuteurs, expriment dans un certain nombre de régions une *«communauté de destin».*

Face à un projet gouvernemental de réforme territoriale étroitement technocratique et imprégné d'une vision libérale de l'organisation des territoires, le premier enjeu est la libre détermination des populations con cernées. ■

Jean-Jacques BOISLAROUSSIE

citoyens égaux devant la loi» (p. 54). Donc acquis ou soumis à la culture dominante !

Pourtant l'ethnologue a dû tenir compte d'un cas particulier, celui des pratiques ethnocidaires de l'État des Incas. Pour en arriver à la constatation que *«toute organisation étatique est ethnocidaire*… pas seulement [le fait] d'un vague «monde blanc», mais d'un ensemble de sociétés à État» (p.55). Sauf que chez les Incas «la pratique ethnocidaire cesse dès que l'État ne court plus aucun risque» Tandis que ce qui *«rend la civilisation occidentale infiniment plus ethnocidaire, c'est son régime de production économique,… espace infini de fuite en avant permanente. Ce qui différencie l'Occident, c'est le capitalisme, en tant qu'impossibilité de demeurer dans l'en-deçà d'une frontière… La plus formidable machine à produire est pour cela même la plus formidable machine à détruire. Races, sociétés, individus, espace, nature, mers, forêts, sous-sols, tout doit être productif… à son maximum d'intensité»* [Texte écrit en 1974 !]. **Le capitalisme a donc érigé l'ethnocide et parfois le génocide en nécessité et en système.**

Je reviens sur mon propos précédent : dans une perspective autogestionnaire l'internationalisme n'est jamais la négation des langues et des cultures, des spécificités et des racines des peuples. Un internationalisme qui voudrait «dépasser» les différences en se substituant aux peuples serait un affichage cosmétique ignorant toute solidarité entre les peuples, toute considération pour eux. Cette dimension fut profondément ressentie et comprise par les révolutionnaires qui soutinrent les soulèvements coloniaux, notamment pendant la guerre d'Algérie.

Mais elle fut insuffisamment théorisée. Ce soutien internationaliste était certes dominé par l'obligation de combattre l'exploitation impérialiste, mais également par le rejet de la domination culturelle multiforme des peuples soumis. Ici se pose alors la question du nationalisme.

Car ces révolutions coloniales étaient toujours nationalistes. Il est donc important de penser clairement le rapport entre ces nationalismes de libération et l'internationalisme qui conduisit quelques milliers de militants à les soutenir matériellement et politiquement. Le fondement du nationalisme fut imparfaitement analysé: le nationalisme commence toujours par une forme d'amour (pour les siens, pour son ethnie, sa culture, son sol) et jusque-là se justifie pleinement, il est libérateur. Le problème devient grave lorsque ce même nationalisme se prolonge en haine de l'Autre, ce qui fut régulièrement le cas: nos «grandes guerres», les guerres coloniales, les exactions interethniques et les génocides en sont l'illustration et jalonnent notre mémoire.

Le nationalisme et la défense d'une communauté ne sont légitimes que dans les limites de l'autodéfense et des luttes de libération. Elles menacent souvent de se prolonger en domination d'un peuple ou d'une ethnie sur l'autre. Le sentiment national devient très vite une haine destructrice. La planète entière est frappée par cette dérive mortifère qui peut se nommer chauvinisme, racisme, antisémitisme, communautarismes ou intégrismes.

Pourtant le communautarisme qui s'ignore n'est pas le moins pernicieux: combien y a-t-il d'élus et de politiques conscients que le fait de refuser le droit aux langues (des régions, des migrants, des voisins), au nom du monolinguisme centralisateur, parfois au nom de la République, constitue un déni des droits humains ? Combien sont conscients d'ériger ainsi des murs communautaristes là où les nombreux bilingues et plurilingues (en France notamment) sont de véritables ponts entre les peuples ?

Les autogestionnaires devront être vigilants sur les limites du patriotisme partout. Sans pour autant sombrer dans une dérive éradicatrice. Comme cela fut le cas des Jacobins dont le principe de départ se présente comme l'unité et la solidarité entre les peuples de France, mais qu'une logique trop formelle conduisit tout droit à la négation des peuples, des langues, des cultures et des régions. Historiquement, le combat contre la féodalité dériva inexorablement en ethnocide niant cette richesse et cette diversité. Il convient de se poser la question : l'idéal jacobin fut-il le point culminant de la Révolution française ou un coup d'arrêt face à des forces plébéiennes trop exigeantes ? Il fut notoirement la première substitution d'une avant-garde autoproclamée aux masses révolutionnaires. Or le fondement et la raison d'être des autogestionnaires, c'est de préserver la politique des toute dérive substitutiste.

Plus près de nous, notre internationalisme ne doit pas nous rendre sourds ou indifférents aux revendications culturelles et linguistiques, voire autonomistes. En France, en Europe et ailleurs dans le monde, l'autogouvernement doit devenir un droit inaliéna ble. ■

Gilbert DALGALIAN

Réunification de la Bretagne

Au lendemain de la manifestation pour la réunification de la Bretagne qui s'est tenue à Nantes le 27 septembre dernier - manifestation *« historique »* selon la Une du quotidien Ouest France du lendemain avec près de 30 000 manifestants - ce même quotidien a interrogé M. Grosvallet, le président PS du Conseil Général de Loire Atlantique, sur la consultation des habitants du département. Réponse ferme de l'idylle : Non.

Reconnaissant cependant *«que tous les sondages se recoupent, que les habitants de Loire-Atlantique sont à 70% pour le rattachement de ce département à la Bretagne»* Grosvallet explique alors que les citoyens du département n'en comprennent pas vraiment les enjeux. *«Ils pensent que la Loire Atlantique est bretonne, sans voir derrière toutes les implications administratives, politiques…»*. Et l'élu PS de se prononcer pour une grande région réunissant les actuelles régions Bretagne et Pays de Loire. (Ouest France 4 octobre).

Que le PS ne soit pas autogestionnaire, on ne le sait que trop, mais qu'un de ses principaux responsables locaux ose ainsi publiquement affirmer son mépris hautain des populations, c'est à vomir !

Soulignons que militant- es d'Ensemble 44, dont les Alternatifs, ont appelé et participé à cette manifestation en indiquant *« les décrets vichyssois ont séparé, il y a plus de 70 ans, le département de Loire-Inférieure de l'entité historique bretonne. Mais notre département n'est ni mineur ni inférieur: il doit pouvoir décider dans quel territoire administratif il entend mener ses combats pour vivre et décider au pays, pour combattre les inégalités et construire les solidarités ».*

Une claire invitation à continuer la mobilisation pour la démocratie et la Bretagne réunifiée. ■

J.D.

Le débat se poursuit dans les colonnes de «Rouge et Vert» sur l'abrogation on non de la Loi de 2004 (sur les «signes religieux ostensibles» à l'Ecole)

Pour l'abrogation de la loi de 2004 sur les signes religieux à l'école

En septembre 2003, dans un lycée d'Aubervilliers, deux adolescentes sont exclues pour avoir porté le voile à l'intérieur du lycée. Cette exclusion est justifiée alors par la nécessité de faire respecter la laïcité, de défendre les droits des femmes contre l'intégrisme religieux, ici musulman.

Ces deux adolescentes ont fait le choix de porter le voile, choix qui n'est absolument pas imposé par le père et/ou la mère et qui ne se fait en aucun cas sous pression islamiste.

Au nom de la défense de la laïcité et des droits des femmes, deux adolescentes alors en pleine construction se sont donc vu refuser l'accès aux mêmes enseignements que les autres élèves.

Au moment de cette affaire, la commission Stasi, déjà réunie depuis plusieurs mois et refusant dans ses auditions d'entendre les jeunes filles voilées, est censée rendre un rapport sur la laïcité. Dans ses propositions elle préconisera le vote d'une loi qui aurait pour effet d'interdire «les signes religieux» et le voile dans l'éducation nationale pour les élèves. Cette loi est votée en 2004. Les débats de l'Assemblée nationale sur cette question sont alors révélateurs : ils n'évoquent jamais les signes religieux mais uniquement l'islam, amalgamant le voile, l'excision, la polygamie à travers des propos racistes à peine dissimulés.

Cet événement marque le début d'une séquence politique à l'intérieur de laquelle nous nous trouvons encore. Il est symptomatique de ce qui se joue à ce moment là, même si, à gauche, cela n'apparaît pas clairement à toutes et tous : la laïcité et les droits des femmes sont instrumentalisés pour stigmatiser une population considérée comme dangereuse. Depuis toute une série de lois, propositions de lois, discours et actes de violences visant des musulmans et plus particulièrement des musulmanes ont eu lieu et valident cette analyse.

Une loi qui participe de la construction d'un « problème musulman »

En 1982-1983, une série de grèves ouvrières dans l'industrie automobile marque un tournant dans le discours xénophobe en France, donnant le coup d'envoi de la construction par les élites d'un « problème musulman ». Un premier ministre socialiste disqualifie ces grèves menées par des ouvriers immigrés comme étant des « grèves saintes » organisées par des « chiites intégristes ». Sous l'influence du contexte international (confiscation de la révolution en Iran par les islamistes), le gouvernement utilise une grille de lecture fondée sur l'idée d'un « choc des civilisations ».

En 1989, « l'affaire du voile » à Creil donne lieu à une première tentative de faire interdire le voile dans les établissements scolaires alors que dans l'immense majorité des cas, comme l'indique alors la LDH, les cas de port du voile se règlent au sein des établissements scolaires sans problème. Aucune loi n'est votée à cette époque car une telle loi est alors considérée comme contraire au principe de laïcité qui, dans les textes et l'esprit de la loi de 1905, ne concerne que les personnels.Durant les années 1990, on assiste à la multiplication de discours politiques et médiatiques fantasmant un islam dangereux dont il faudrait se protéger et donc des musulman-e-s ou supposé-e-s tel-le-s dont il faudrait se protéger.

C'est durant ces deux décennies que le racisme visant une grande partie des populations issues de l'immigration postcoloniale se reconfigurent, quittant les rives du racisme biologique pour se baser sur un nouvel élément : l'assignation à ces populations d'un islam fantasmé, essentialisé, sans contradiction, et dangereux pour la République, quel que soit d'ailleurs le rapport, de plus en plus sécularisé comme l'indique par exemple l'évolution des taux de fécondité en forte baisse, de ces populations à la religion musulmane.

C'est à ce moment que l'énoncé « l'islam est incompatible avec la démocratie » devient un énoncé commun. Il ne s'agit pas ici d'une critique de la religion comme certain-e-s l'affirment, et le pensent parfois sincèrement, mais bien, en réalité, de la volonté de délégitimer la présence des populations issues de l'immigration postcoloniale, qu'ils soient musulman-e-s ou supposé tel-le-s. La loi de 2004 est la conséquence de ce processus qui continue encore à l'heure actuelle.

Une loi qui s'appuie sur une « laïcité falsifiée »

Ces deux décennies durant lesquelles se construisent « le problème musulman » et un discours stigmatisant vont déboucher au début des années 2000 sur une redéfinition de la norme laïque dans l'objectif de pouvoir protéger une république soit disant assiégée et soumise à une islamisation rampante.

C'est cette redéfinition de la laïcité qui va justifier la loi sur le voile de 2004 et plus tard l'exclusion des mères voilées des sorties scolaires dans le primaire.

C'est cette redéfinition de la laïcité, en contradiction totale avec l'esprit originel de la loi de 1905, qui va permettre à la droite et au Front National de devenir de prétendus champions de la laïcité, qui va aussi permettre les rapprochements les plus inattendus entre des « républicains laïcards » et des mouvement d'extrême droite les plus radicaux au nom de la lutte contre l'islamisation de la France.

S'agit-il ici d'une critique, qui serait légitime, de l'islamisme ? Une critique légitime dont nous serions alors partie prenante ? Non il s'agit de la volonté de refuser la présence de populations musulmanes ou supposées telles et très majoritairement issus des immigrations postcoloniales.

Une loi qui prive des femmes de l'exercice de leurs droits

Enfin, la loi de 2004, qui se fait notamment au nom de la défense des droits des femmes, a pour conséquence, de priver des femmes de leurs droits. Extraordinaire paradoxe : l'application de cette loi a entraîné l'exclusion de filles voilées de l'enseignement public, favorisant ainsi la déscolarisation ou le repli vers l'enseignement privé souvent de nature religieuse.

Cet aspect de la loi de 2004 se retrouve d'ailleurs dans les actes de violences qui visent des femmes musulmanes ou encore dans la volonté d'interdire les sorties scolaires dans le primaire aux mères voilées.

En 2004, les Alternatifs se sont majoritairement opposé-e-s à la loi sur les signes religieux à l'école. L'expérience a largement validé ce choix.

Dans la continuité de cette prise de position et face à la progression d'une extrême droite dont le fond de commerce est la dénonciation de l'islamisation de la France, les Alternatifs doivent donc aujourd'hui demander son abr ogation. ■

Patricia CAVALLERA, Florence CIARAVOLA, Veronika DAAE, Bruno DELLA SUDDA, Pierre GAYRAL, Arthur LEDUC, Christophe LEMASSON, Richard NEUVILLE, Mohammed RAFED

LES ALTERNATIFS ET LES RELIGIONS

La France est, depuis la loi de 1905, une République laïque. C'était le résultat d'une lutte de longue haleine contre le poids de l'Église catholique dans la vie sociale et politique française et le cléricalisme qui en découlait. Néanmoins, cette loi fut une loi d'équilibre au rebours d'une conception anti-religieuse qui avait de nombreux adeptes.

Les deux premiers articles de la loi sont essentiels : «ARTICLE PREMIER. - La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.
ART. 2.- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons. Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3».
La Constitution de la Vème République confirme la laïcité de la république Française dans les articles 1 et 4.
Cette conception de la laïcité est ouverte car elle proclame la liberté de pratiquer la religion que l'on veut ou d'en avoir aucune mais, également, la liberté de changer de religion ou de critiquer celles-ci. Par ailleurs, non seulement il n'y a pas de religion d'État mais celui-ci ne doit pas distinguer les habitants de la France selon leur conceptions «religieuses et philosophiques» et n'a même pas à connaître les convictions de qui que ce soit dans ce domaine. Enfin, l'État (pris au sens large) et ses agents ont un devoir de neutralité dans le domaine religieux.
Depuis plus de 100 ans, cette loi a permis la concorde civile hormis quelques épisodes de tension liés, en particulier, au sort des biens de l'Église catholique et à l'aide à l'enseignement confessionnel.
Dès leur origine, les Alternatifs, à la suite des organisations dont ils sont principalement issus dont le PSU, ont été un mouvement politique laïque appliquant ces principes à l'intérieur de l'organisation. Il y a 50 ans, ce n'était pas aussi simple, nombre de mouvements politiques ou de mouvements de gauche considérant que l'on ne pouvait, à la fois, être croyant et de gauche. Cette conception était particulièrement ancrée dans les organisations se réclamant du marxisme ou de l'anarchisme. Elle a presque entièrement disparu, en particulier sous l'influence de chrétiens de gauche.
Depuis une cinquantaine d'années, le nombre de musulmans est devenu nettement plus important en France même s'il faut distinguer - comme pour toute religion - entre ceux qui sont effectivement pratiquants et ceux qui sont de culture musulmane. Il a fallu que les musulmans s'adaptent à une situation nouvelle où ils étaient minoritaires alors qu'eux ou leurs parents venaient le plus souvent de pays façonnés par les traditions de l'islam. On peut constater qu'il n'y a pas eu de problèmes majeurs : sauf exceptions, il n'y a pas de discriminations contre la religion musulmane en France.

Néanmoins, des groupes d'origines très diverses ont tenté de créer la division entre les habitants de ce pays sur une base religieuse.

D'une part, les racistes, violemment hostiles aux «Noirs» et aux «arabes», considérant qu'une forte proportion de ceux-ci vivant en France étaient de tradition musulmane, ont tourné la loi en attaquant «les musulmans» et la religion musulmane au nom de la liberté d'expression ou de la laïcité. Pour eux, l'islam est une menace pour la «chrétienté» ou «l'identité française», menace d'autant plus importante que, selon eux, l'immigration et le nombre d'étrangers en France sont en forte croissance, ce qui est faux : parmi tous les pays européens, la France est l'un de ceux qui voit le nombre des étrangers progresser le plus lentement. Inversement, face aux discriminations racistes dont ils étaient victimes, une fraction très minoritaire des musulmans s'est repliée sur son identité religieuse musulmane et a commencé à mettre en avant des revendications spécifiques dont le port du voile à l'école, l'exigence de repas hallal dans les restaurants des collectivités, notamment les cantines scolaires et l'abandon de la mixité dans certains lieux, en particulier les piscines et parfois les hôpitaux.

Face à cette situation, une frange de la gauche a fait une analyse fort erronée. Pour eux, la nouvelle classe exploitée est constituée principalement des habitants des «cités» et des quartiers populaires. Ceux-ci étant de plus en plus issus de l'immigration, ils en ont tiré la conclusion que cette situation était une séquelle de la colonisation et ont contribué au développement du concept de «post-colonialisme». Ce faisant, cette frange de la gauche a pris le risque d'une division de la classe exploitée entre travailleurs, français d'origine ou installés depuis longtemps en France (immigrants d'origine européenne) et migrants dits « post-coloniaux ». Enfin, considérant que nombre des ces personnes étaient de tradition musulmane, ces militants ont conclu qu'il y avait une «islamophobie» et un «racisme anti-musulman». ce qui a amené certains à reprendre des analyses des intégristes musulmans voire à comprendre, ou même soutenir, les revendications de ceux-ci. Inversement, une autre partie de la gauche, restant sur une conception non-religieuse de la laïcité, a commencé à mener le combat contre la religion musulmane et à s'opposer à toute adaptation de la loi pour tenir compte de la spécificité de l'islam.

Un des points de cristallisation a été celui du foulard dit «islamique». Une loi a été votée, en 2004, interdisant le port de celui-ci dans l'enceinte scolaire comme, d'une façon plus générale, le port de tout «signe religieux distinctif». L'application de cette loi a entraîné des exclusions regrettables mais elle a, dans l'ensemble, été respectée sans trop d'incidents, ainsi que le dit Hanifa Cherifi, ancienne médiatrice de l'Éducation nationale (cf son interview dans La Croix du 13-03-2014). Il n'est donc pas question de prôner son abrogation, qui, par ailleurs, pourrait être source de difficultés dans certaines écoles. Enfin, comment serait comprise cette position par les militantes féministes du Monde arabo-musulman qui continuent à se battre pour avoir la liberté de porter ou ne pas porter ce foulard dit « islamique » ? Plus tard, une autre loi a interdit le port, dans la rue et dans tout lieu public, d'une tenue cachant le visage. Si cette loi peut être considérée comme abusive puisqu'elle porte atteinte à la liberté de se vêtir dans l'espace public commun selon la convenance de chacun, personne ne peut nier qu'il est obligatoire que tout un chacun puisse être identifié quand cela est nécessaire ni qu'une relation sociale peut s'établir hors de la vue du visage de l'autre.

Les Alternatifs rappellent, en conséquence :
- Que la loi de 1905 est satisfaisante en l'état. Ils refusent tout ce qui s'apparenterait à une juxtaposition voire à une hiérarchie de communautés constituées sur une base religieuse,
- Qu'ils respectent en leur sein les principes de la laïcité tels qu'ils sont présentés dans cette loi,
- Qu'ils ne luttent pas contre les religions, mais contre les intégrismes tendant à imposer un modèle religieux à tout ou partie de la société,
- Qu'ils défendent la liberté de conscience partout elle est menacée dans le monde, que ce soit par la volonté hégémonique d'un groupe religieux ou par les tenants d'un athéisme d'État. ■

Alain VÉRONÈSE, Pierre NOËL, Gérard FRETELLIÈRE, Jacques Fontaine, Michaël FISHELSON, Gilbert DALGALIAN, Daniella CHAILLET